

GARANTIE LIMITÉE STEELCASE

pour les Produits Roam®

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS. NOS PRODUITS. NOS SERVICES. NOS COLLABORATEURS.

Steelcase garantit ses produits Roam contre tout défaut de matériel et/ou de fabrication pour une période de douze (12) ans à compter de la date de livraison à l'utilisateur final initial, lequel achète les produits auprès de Steelcase ou d'un revendeur Steelcase agréé, pour son propre usage et non pour une quelconque revente, recommercialisation ou distribution. Cette garantie n'est pas transférable. Steelcase remplacera gratuitement (pour les matériaux et les composants), par un produit comparable choisi par ses soins, tout produit, pièce ou composant connaissant une défaillance dans des conditions normales d'utilisation. Si le remplacement s'avère commercialement impossible, Steelcase offrira un remboursement ou un avoir.

LA GARANTIE NE COUVRE PAS LES DÉFECTUOSITÉS PRODUITS, DOMMAGES, CASSES OU PERTES LIÉS :

- À l'usure normale.
- À l'application, l'installation, la reconfiguration ou la maintenance de produits sans respecter les instructions et directives publiées par Steelcase ou le fabricant.
- À un abus, une utilisation incorrecte ou un accident (incluant, de manière non exhaustive, l'utilisation du produit dans un environnement ou des conditions inappropriés).
- À l'altération ou à la modification du produit.
- Dans une application intégrant différents produits ou composants, à la substitution d'un composant Steelcase par un composant non-Steelcase.

LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

- Les produits de marque d'autres fabricants (Steelcase pourra transmettre les garanties qu'elle a obtenues des autres fabricants).
- En vertu de cette garantie limitée, si un produit s'avère défectueux dans des conditions normales d'utilisation en raison de vices de matériaux ou de fabrication, Steelcase s'engage à (i) réparer ou, au choix de Steelcase, remplacer le produit visé sans frais par un produit neuf ou reconditionné ayant une fonction, des performances et une qualité comparables ou (ii) à proposer un remboursement ou un avoir du prix d'achat du produit concerné si, à la discrétion de Steelcase, la réparation ou le remplacement n'est pas possible commercialement ou ne peut pas être effectué à temps.
 - Une « défectuosité produit » désigne une anomalie dans les matériaux ou la fabrication du produit qui (i) existait déjà à la date à laquelle vous avez été livré par Steelcase ou par un Revendeur Steelcase Agréé et qui (ii) provoque un dysfonctionnement dans des conditions normales d'utilisation du produit conformément aux documents accompagnant le produit.
 - Les « conditions normales d'utilisation d'un produit » signifient l'usage du produit en conformité avec (i) toutes les lois locales, étatiques, fédérales ou nationales applicables, codes et règlements (y compris, de manière non-exhaustive, les réglementations applicables à la construction et/ou à l'installation électrique) et (ii) en conformité avec les recommandations du fabricant et/ou les instructions contenues dans la documentation accompagnant le produit.
 - Un « Revendeur Steelcase Agréé » désigne tout concessionnaire (i) qui est dûment autorisé par Steelcase à vendre le produit, (ii) qui est légalement autorisé à exercer une activité commerciale dans le territoire où est vendu le produit, et (iii) qui vend le produit à neuf dans son emballage d'origine.
- Les pièces de rechange sont garanties pour une durée de deux (2) ans (ou la durée restante de la garantie initiale).

RECOURS EXCLUSIFS PRÉVUS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE :

Au sein de l'Union Européenne (UE), Steelcase adhère aux programmes de recyclage des Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) et prend en charge les coûts administratifs et de recyclage. Nos clients des pays membres de l'UE sont en charge de la collecte et de la livraison de ces DEEE auprès d'une société de recyclage désignée par Steelcase, à moins que cette responsabilité ne soit prohibée par la législation nationale.

Steelcase se réserve le droit de demander un retour des produits défectueux avant leur remplacement.

SANS PRÉJUDICE DES GARANTIES LÉGALES ACCORDÉES PAR TOUT DROIT NATIONAL, LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUE L'UNIQUE RECOURS EN CAS DE DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT ET AUCUNE AUTRE GARANTIE CONTRACTUELLE EXPRESSE OU IMPLICITE N'EST FOURNIE, NOTAMMENT, DE MANIÈRE NON-EXHAUSTIVE, AUCUNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION POUR UN BUT PARTICULIER. STEELCASE NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE IMMATERIEL, INDIRECT, SPÉCIFIQUE, PUNITIF OU INCIDENTEL.